

Art-thérapeute

RNCP41992 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	330v
Formacode(s)	14426
Code(s) ROME	K1104
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/02/2026
Date d'échéance	27/02/2029

Certificateur(s)

A.F.R.A.T.A.P.E.M · SIRET : 32781521300043

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'art-thérapie correspond à l'utilisation et à l'évaluation des effets de l'esthétique par la pratique artistique dans l'objectif de valoriser les potentialités et la partie saine de la personne en souffrance. Elle s'adresse aux personnes qui souffrent des troubles de l'expression, de la communication, ou de la relation dans l'idée de restaurer ou rééduquer à la qualité de la vie.

Le regard spécifique porté par l'art-thérapeute est un atout pour la plupart des institutions de soin.

L'art-thérapie s'inscrit dans une démarche humaniste et intégrative, et se pratique sous indication médicale. Elle se distingue des psychothérapies à médiation artistique puisqu'elle se base sur le ressenti et le savoir-faire au service du savoir être sans entrer dans la dimension analytique des œuvres produites. L'art est utilisé comme un processeur. Il mobilise les capacités d'adaptation de la personne. L'art, au service du soin, peut contribuer à une dynamique de changement.

Les séances d'art-thérapie se déroulent généralement en individuel ou en groupe. L'art-thérapie est une approche thérapeutique complémentaire qui peut être utilisée avec d'autres traitements, tels que la psychothérapie ou la médication.

L'art-thérapeute accompagne la personne en souffrance en lui offrant un espace sécurisant en rupture avec le processus pathologique induit par la maladie, le handicap, une blessure de vie ou une conduite à risque, dans lequel la personne pourra se projeter et développer son autonomie pour ensuite le renforcer au quotidien.

ACTIVITÉS VISÉES

Analyse d'une demande d'intervention en atelier d'art thérapie moderne et formulation de l'objectif d'art thérapie

Déclinaison du protocole d'intervention d'un atelier d'art thérapie moderne via une stratégie thérapeutique adaptée à l'indication et à l'objectif formulé

Préparation de l'intervention de l'atelier de l'art-thérapie moderne

Réalisation et évaluation de l'atelier d'art-thérapie moderne

Réalisation d'un compte rendu d'intervention à l'issue de séances d'art-thérapie moderne

Transmission et échanges auprès de l'équipe pluridisciplinaire, et du bénéficiaire et des proches

Gestion de l'activité d'art thérapeute moderne par la mise en place d'outils et de méthodes de suivi

Développement de l'activité d'art-thérapeute moderne dans son environnement et son secteur d'activité

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser l'environnement de la demande du bénéficiaire afin de définir le contexte de prise en charge en considérant

les différentes parties prenantes autour de cette prise en charge (professionnels, entourage) selon les différents secteurs disciplinaires impliqués (médical, sanitaire, médico-social, social, éducatif) dans le cadre de l'organisation et la réglementation des soins en France.

Réaliser l'état de base d'un bénéficiaire indiqué pour une prise en charge en art-thérapie par une équipe pluridisciplinaire, par la mise en œuvre d'entretiens et séances d'ouverture comprenant des activités artistiques choisies en tenant compte de la variété des situations cliniques (maladie, handicap, blessure de vie, conduites à risque) et en mobilisant les bases théoriques en neurophysiologie, psychologie, psychopathologie, pharmacologie, esthétique et histoire de l'Art, démarches et méthodes scientifiques, afin d'observer selon la méthodologie de l'art-thérapie (fiche d'ouverture, Opération Artistique) ses facultés et capacités physiques, psychiques, sociales, ses souffrances, besoins, goûts et habitudes, et réaliser son anamnèse (histoire du bénéficiaire, antécédents médicaux, familiaux, médicamenteux), en collaboration possible avec une équipe de soin.

Réaliser le bilan de l'état de base afin de définir le protocole art-thérapeutique et les objectifs thérapeutiques de la prise en charge en art thérapie, en analysant le contexte de prise en charge, l'anamnèse et l'état de base réalisés, les observations et les résultats de la séance d'ouverture, en la formalisant sur un outil bureautique partagé ou non avec l'équipe pluridisciplinaire selon le cadre, dans le respect du secret professionnel et de la protection des données sur les éléments récoltés auprès du bénéficiaire.

Élaborer la stratégie de la prise en charge en art thérapie moderne afin de déterminer le projet d'intervention et les objectifs auprès du bénéficiaire en prenant en compte le bilan de l'état de base réalisé, en s'appuyant sur des bases théoriques en neurophysiologie, psychologie, psychopathologie, pharmacologie, esthétique et histoire de l'art, en mobilisant l'opération artistique pertinente, dans le respect des prescriptions, du projet général thérapeutique et institutionnel en lien avec une équipe pluridisciplinaire, des règles déontologiques, de la législation et de l'éthique.

Définir les éléments permettant le déploiement de la stratégie afin de concevoir le dispositif du projet de prise en charge en art-thérapie en déterminant les moyens et méthodes à mettre en œuvre, en spécifiant les activités choisies, les spécificités des techniques choisies en lien avec les mécanismes humains engagés, les souffrances exprimées, les problématiques ou spécificités de l'environnement, les situations de handicap, et en spécifiant l'organisation des séances (déroulé, intervenant, séquençage de l'accompagnement, fréquence des séances)

Élaborer le dispositif d'évaluation de la prise en soins en charge en art thérapie afin de déterminer les critères d'évaluation à suivre en lien avec les objectifs fixés avec le bénéficiaire, en formalisant les items à suivre, sur une fiche d'observation critérisée et en favorisant, si possible, l'auto-évaluation par l'utilisation d'outils tels que le cube harmonique.

Organiser son atelier d'art thérapie afin de le rendre opérationnel en l'inscrivant dans une démarche globale de prise en charge en prenant en compte le contexte du bénéficiaire (difficultés, situation de handicap) selon le protocole thérapeutique établi en relation avec les équipes pluridisciplinaire et en partageant les informations.

Allouer les ressources matérielles nécessaires à la réalisation de l'atelier d'art-thérapie afin d'en assurer le bon déroulement au regard du protocole d'intervention établi en amont et en s'appuyant sur les outils et moyens existants spécifiques et adaptés aux objectifs du protocole d'intervention.

Animer une séance d'art-thérapie afin d'atteindre les objectifs fixés par le protocole d'intervention établi en sollicitant les mécanismes humains, physiques, psychoaffectifs, mentaux, et sociaux)
en lien avec

le processus artistique, ses apports, ses contraintes,

en valorisant le potentiel et les capacités préservées du bénéficiaire, en ajustant les pouvoirs et effets de l'art mobilisés et en ajustant si nécessaire les outils, moyens, méthodes pour optimiser l'atteinte des objectifs de l'atelier d'art thérapie moderne

Mettre en place une communication adaptée au bénéficiaire afin d'établir une alliance thérapeutique entre bénéficiaire et art thérapeute en développant avec lui une communication verbale, non verbale, en utilisant des outils de transmission d'éléments et d'informations organisationnels et en adaptant sa posture d'art thérapeute aux regards des souffrances, de la personnalité du patient, sur une situation éventuelle de maladie, handicap, blessure de vie ou conduite à risque.

Évaluer, observer les indicateurs de suivi préétablis afin de les récolter pour réaliser le bilan de l'atelier d'art thérapie en observant les expressions verbales et non verbales du bénéficiaire, le phénomène artistique, les capacités relationnelles, l'auto-évaluation du bénéficiaire, en les mettant en cohérence avec les méthodes, moyens, outils utilisés, et la pertinence des objectifs formulés, en utilisant un support d'évaluation contenant les indicateurs préétablis.

Analyser les observations et évaluations réalisées lors d'une prise en charge en art thérapie afin de pouvoir en réaliser une synthèse en récoltant l'ensemble des fiches d'observation évaluation complétées lors des séances

réalisées, en établissant un comparatif sur les indicateurs d'évaluation établis en amont et leur mesure sur plusieurs séances

Réaliser un compte rendu d'intervention de séances d'art thérapie afin de participer à l'évaluation des objectifs et de la prise en charge globale en retranscrivant les résultats de prise en charge du bénéficiaire, le degré d'atteinte des objectifs fixés en amont et les effets produits envers le bénéficiaire en produisant un document professionnel permettant un suivi qualité des interventions et de leurs résultats.

Proposer des axes d'amélioration d'un dispositif d'art-thérapie moderne afin de participer à l'amélioration continue et la sécurisation du parcours thérapeutique du bénéficiaire en élaborant une réflexion et une analyse s'appuyant sur les outils et savoirs spécifiques à l'art-thérapie moderne, en proposant des adaptations d'outils, d'animations et une adaptation si besoin des objectifs fixés, en retranscrivant ces axes et recommandations dans le compte-rendu.

Communiquer, tout au long du suivi, les résultats de prise en charge à l'autorité référente afin de contribuer à l'optimisation de la prise en charge du bénéficiaire en respectant le secret professionnel, en utilisant des outils sécurisés permettant le respect de la RGPD, en utilisant des canaux d'échanges adaptés à l'organisation de l'équipe pluridisciplinaire et en préparant des supports de présentation des résultats propres aux ateliers d'art thérapie effectués.

Participer à la réévaluation du dispositif thérapeutique du bénéficiaire avec l'équipe pluridisciplinaire afin d'optimiser ses ateliers d'art thérapie en adaptant si besoin le protocole d'intervention (objectifs, animation), les outils, les items d'évaluation et de suivi en prenant en compte les résultats et l'évaluation réalisée ainsi que les actions parallèles et complémentaires menées par l'équipe pluridisciplinaire.

Rédiger un bilan adapté à destination du bénéficiaire et si justifié pour les proches dans le cadre de tutelle ou curatelle afin d'évaluer la progression depuis l'état de base en s'appuyant sur l'analyse des évaluations réalisées en présentant les résultats obtenus, les marges de progression acquises et celles restantes en utilisant un support clair et visuel en adaptant le vocabulaire et les termes employés vis-à-vis du bénéficiaire (posture, prise en compte d'une situation de handicap).

Gérer une activité professionnelle indépendante d'art thérapeute afin de respecter les règles et le cadre de l'activité en intégrant l'environnement législatif et réglementaire dans lequel il exerce, en respectant le code déontologique de l'art thérapie, en utilisant des outils de gestion adaptés à l'activité permettant le suivi, la confidentialité et l'archivage des dossiers traités dans le respect de la RGPD.

Réaliser une veille régulière au regard de l'évolution du métier afin de maintenir et respecter les connaissances scientifiques et les aspects réglementaires dans l'exercice de la discipline en organisant une récolte d'informations régulières, en utilisant un réseau établi pour l'échange de ces informations et en utilisant un tableau de bord permettant d'établir les actions à entreprendre selon les données recueillies.

Communiquer sur son activité professionnelle d'art thérapeute afin de garantir le développement de son activité en respectant le cadre réglementaire inhérent aux disciplines sanitaires (confidentialité, secret professionnel, communication non commerciale), en utilisant des outils de communications numériques adaptés aux destinataires des contenus de communication (réseaux sociaux, page internet, blog) et en établissant une stratégie de communication à court, moyen et long terme.

Développer ses réseaux professionnels relevant du secteur d'activité de l'art-thérapie, au niveau local et national afin d'entretenir les échanges pluridisciplinaires hors protocoles de soins en assistant aux rencontres interdisciplinaires, en organisant des actions de présentation de son activité (webinaires, réunions, réseautage en ligne) et en planifiant les actions de réseautage à réaliser en lien avec l'objectif de développement de son activité.

Blocs de compétences

RNCP41992BC01 — CONCEVOIR UNE PRISE EN CHARGE EN ART THÉRAPIE À DESTINATION D'UN BÉNÉFICIAIRE DANS UN CADRE INTERVENTIONNEL DÉFINI

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser l'environnement de la demande du bénéficiaire afin de définir le contexte de prise en charge en considérant les différentes parties prenantes autour de cette prise en charge (professionnels, entourage) selon les différents secteurs disciplinaires impliqués (médical, sanitaire, médico-social, social, éducatif) dans le cadre de l'organisation et la réglementation des soins en France.

Réaliser l'état de base d'un bénéficiaire indiqué pour une prise en charge en art-thérapie par une équipe pluridisciplinaire, par la mise en œuvre d'entretiens et séances d'ouverture comprenant une/des activités artistiques choisies en tenant compte de la variété des situations cliniques (maladie, handicap, blessure de vie, conduites à

risque) et en mobilisant les bases théoriques en neurophysiologie, psychologie, psychopathologie, pharmacologie, esthétique et histoire de l'Art, démarches et méthodes scientifiques, afin d'observer selon la méthodologie de l'art-thérapie (fiche d'ouverture, Opération Artistique) ses facultés et capacités physiques, psychiques, sociales, ses souffrances, besoins, goûts et habitudes, et réaliser son anamnèse (histoire du bénéficiaire, antécédents médicaux, familiaux, médicamenteux), en collaboration possible avec une équipe de soin.

Réaliser le bilan de l'état de base afin de définir le protocole art-thérapeutique et les objectifs thérapeutiques de la prise en charge en art thérapie, en analysant le contexte de prise en charge, l'anamnèse et l'état de base réalisés, les observations et les résultats de la séance d'ouverture, en la formalisant sur un outil bureautique partagé ou non avec l'équipe pluridisciplinaire selon le cadre, dans le respect du secret professionnel et de la protection des données sur les éléments récoltés auprès du bénéficiaire.

Élaborer la stratégie de la prise en charge en art thérapie afin de déterminer le projet d'intervention et les objectifs auprès du bénéficiaire en prenant en compte le bilan de l'état de base réalisé, en s'appuyant sur des bases théoriques en neurophysiologie, psychologie, psychopathologie, pharmacologie, esthétique et histoire de l'art, en mobilisant l'opération artistique pertinente, dans le respect des prescriptions, du projet général thérapeutique ou institutionnel en lien avec une équipe pluridisciplinaire, des règles déontologiques, de la législation et de l'éthique.

Définir les éléments permettant le déploiement de la stratégie afin de concevoir le dispositif du projet de prise en charge en art-thérapie en déterminant les moyens et méthodes à mettre en œuvre, en spécifiant les activités choisies, les spécificités des techniques choisies en lien avec les mécanismes humains engagés, les souffrances exprimées, les problématiques ou spécificités de l'environnement, les situations de handicap, et en spécifiant l'organisation des séances (déroulé, intervenant, séquençage de l'accompagnement, fréquence des séances)

Élaborer le dispositif d'évaluation de la prise en soins en charge art thérapie afin de déterminer les critères d'évaluation à suivre en lien avec les objectifs fixés avec le bénéficiaire, en formalisant les items à suivre, sur une fiche d'observation critériée et en favorisant, si possible, l'auto-évaluation par l'utilisation d'outils tels que le cube harmonique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Entretien individuel avec un jury sur la base d'un RSCA (récit de situation complexe et de son analyse) réalisé en amont sur la base d'un cas réel rencontré en stage validé par le certificateur

RNCP41992BC02 — ANIMER UN ATELIER D'ART-THÉRAPIE PRÉALABLEMENT CONÇU DANS UN CADRE INTERVENTIONNEL DÉFINI

LISTE DE COMPÉTENCES

Organiser son atelier d'art-thérapie afin de le rendre opérationnel en l'inscrivant dans une démarche globale de prise en charge en prenant en compte le contexte du bénéficiaire (difficultés, situation de handicap) selon le protocole thérapeutique établi en relation avec les équipes pluridisciplinaire et en partageant les informations.

Allouer les ressources matérielles nécessaires à la réalisation de l'atelier d'art-thérapie afin d'en assurer le bon déroulement au regard du protocole d'intervention établi en amont et en s'appuyant sur les outils et moyens existants spécifiques et adaptés aux objectifs du protocole d'intervention.

Animer une séance d'art-thérapie afin d'atteindre les objectifs fixés par le protocole d'intervention établi en sollicitant les mécanismes humains, physiques, psychoaffectifs, mentaux, et sociaux) en lien avec

le processus artistique, ses apports, ses contraintes,

en valorisant le potentiel et les capacités préservées du bénéficiaire, en ajustant les pouvoirs et effets de l'art mobilisé et en ajustant si nécessaire les outils, moyens, méthodes pour optimiser l'atteinte des objectifs de l'atelier d'art thérapie.

Mettre en place une communication adaptée au bénéficiaire afin d'établir une alliance thérapeutique entre bénéficiaire et art thérapeute en développant avec lui une communication verbale, non verbale, en utilisant des outils de transmission d'éléments et d'informations organisationnels et en adaptant sa posture d'art thérapeute aux regards des souffrances, de la personnalité du patient, sur une situation éventuelle de maladie, handicap, blessure de vie ou conduite à risque.

Évaluer, observer les indicateurs de suivi préétablis afin de les récolter pour réaliser le bilan de l'atelier d'art thérapie en observant les expressions verbales et non verbales du bénéficiaire, le phénomène artistique, les capacités relationnelles, l'auto-évaluation du bénéficiaire, en les mettant en cohérence avec les méthodes, moyens, outils utilisés, et la pertinence des objectifs formulés, en utilisant un support d'évaluation contenant les indicateurs préétablis.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mis en situation professionnelle devant un jury de préparation et d'animation d'un atelier d'art thérapie

RNCP41992BC03 — ÉVALUER L'IMPACT ET L'EFFICACITÉ DU PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE D'ART-THÉRAPIE DANS UN SOUCI D'AMÉLIORATION CONTINUE DANS UN CONTEXTE DE PRISE EN CHARGE GLOBALE ET PLURIDISCIPLINAIRE

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser les observations et évaluations réalisées lors d'une prise en charge en art-thérapie afin de pouvoir en réaliser une synthèse en récoltant l'ensemble des fiches d'observation évaluation complétées lors des séances réalisées, en établissant un comparatif sur les indicateurs d'évaluation établis en amont et leur mesure sur plusieurs séances

Réaliser un compte rendu d'intervention de séances d'art thérapie afin de participer à l'évaluation des objectifs et de la prise en charge globale en retranscrivant les résultats de prise en charge du bénéficiaire, le degré d'atteinte des objectifs fixés en amont et les effets produits envers le bénéficiaire en produisant un document professionnel permettant un suivi qualité des interventions et de leurs résultats.

Proposer des axes d'amélioration d'un dispositif d'art-thérapie afin de participer à l'amélioration continue et la sécurisation du parcours thérapeutique du bénéficiaire en élaborant une réflexion et une analyse s'appuyant sur les outils et savoirs spécifiques à l'art-thérapie, en proposant des adaptations d'outils, d'animations et une adaptation si besoin des objectifs fixés, en retranscrivant ces axes et recommandations dans le compte-rendu.

Communiquer, tout au long du suivi, les résultats de prise en charge à l'autorité référente afin de contribuer à l'optimisation de la prise en charge du bénéficiaire en respectant le secret professionnel, en utilisant des outils sécurisés permettant le respect de la RGPD, en utilisant des canaux d'échanges adaptés à l'organisation de l'équipe pluridisciplinaire et en préparant des supports de présentation des résultats propres aux ateliers d'art thérapie effectués.

Participer à la réévaluation du dispositif thérapeutique du bénéficiaire avec l'équipe pluridisciplinaire afin d'optimiser ses ateliers d'art thérapie en adaptant si besoin le protocole d'intervention (objectifs, animation), les outils, les items d'évaluation et de suivi en prenant en compte les résultats et l'évaluation réalisée ainsi que les actions parallèles et complémentaires menées par l'équipe pluridisciplinaire.

Rédiger un bilan adapté à destination du bénéficiaire et si justifié pour les proches dans le cadre de tutelle ou curatelle afin d'évaluer la progression depuis l'état de base en s'appuyant sur l'analyse des évaluations réalisées en présentant les résultats obtenus, les marges de progression acquises et celles restantes en utilisant un support clair et visuel en adaptant le vocabulaire et les termes employés vis-à-vis du bénéficiaire (posture, prise en compte d'une situation de handicap).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Entretien individuel avec un jury sur la base d'un RSCA (récit de situation complexe et de son analyse) réalisé en amont sur la base d'un cas réel rencontré en stage validé par le certificateur

RNCP41992BC04 — GÉRER ET DÉVELOPPER SON ACTIVITÉ D'ART-THÉRAPEUTE DANS UN ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE ET PLURIDISCIPLINAIRE

LISTE DE COMPÉTENCES

Gérer une activité professionnelle indépendante d'art-thérapeute afin de respecter les règles et le cadre de l'activité en intégrant l'environnement législatif et réglementaire dans lequel il exerce, en respectant le code déontologique de l'art thérapie, en utilisant des outils de gestion adaptés à l'activité permettant le suivi, la confidentialité et l'archivage des dossiers traités dans le respect de la RGPD.

Réaliser une veille régulière au regard de l'évolution du métier afin de maintenir et respecter les connaissances scientifiques et les aspects réglementaires dans l'exercice de la discipline en organisant une récolte d'informations régulières, en utilisant un réseau établi pour l'échange de ces informations et en utilisant un tableau de bord permettant d'établir les actions à entreprendre selon les données recueillies.

Communiquer sur son activité professionnelle d'art thérapeute afin de garantir le développement de son activité en respectant le cadre réglementaire inhérent aux disciplines sanitaires (confidentialité, secret professionnel, communication non commerciale), en utilisant des outils de communications numériques adaptés aux destinataires des contenus de communication (réseaux sociaux, page internet, blog) et en établissant une stratégie de communication à court, moyen et long terme.

Développer ses réseaux professionnels relevant du secteur d'activité de l'art-thérapie, au niveau local et national afin d'entretenir les échanges pluridisciplinaires hors protocoles de soins en assistant aux rencontres interdisciplinaires, en organisant des actions de présentation de son activité (webinaires, réunions, réseautage en ligne) et en planifiant les actions de réseautage à réaliser en lien avec l'objectif de développement de son activité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Entretien individuel avec un jury sur la base d'un RSCA (récit de situation complexe et de son analyse) réalisé en amont sur la base d'un cas réel rencontré en stage validé par le certificateur

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

En tant que pratique complémentaire

Au sein d'établissements de soins

En libéral

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Art-thérapeute

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 391 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en sciences humaines et droit (93 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 785
Jugés difficiles à recruter	53 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Titre obtenu de niveau 5

Ou expérience professionnelle d'un minimum de 3 ans dans les domaines de l'art, scientifique, de l'enseignement, de l'accompagnement à la personne, du soin, du social et justifier d'une pratique artistique depuis au moins 3 ans avec prestations publiques.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Avoir suivi l'ensemble des modules de la formation professionnelle continue conduisant à la certification par la voie d'accès formation continue.

Avoir suivi un stage de 220 h min au sein d'un établissement sanitaire, social, médico-social, socio-éducatif ou éducatif).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

3 personnes :

Un représentant de l'organisme certificateur n'ayant pas de lien ni formé de candidat inscrit à la session d'examen dont il est membre

Deux professionnels justifiant d'une expérience de 3 ans dans la pratique professionnelle d'art-thérapie (salarié ou profession libérale) dont un qui préside le jury et la commission de délibération

Base légale

Date de décision	27/02/2026
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/02/2029
Date de dernière délivrance possible	27/02/2033

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	35	0	100 %	64 %
2022	63	0	92 %	63 %
2021	73	0	88 %	65 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP15255

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41992/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	8 250 €
Durée	550 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	17
Parcours menés à terme	0
Taux d'achèvement	0 %
Période	04/2026 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	23
Montant total engagé	63 046 €

Coût moyen par dossier	2 741 €
Durée moyenne	110 h
Période	03/2026 – 09/2026
France compétences	98 %
Reste à charge titulaire	2 %
Entreprise	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.